

OPINION

**PRÉSENTÉE À LA
COMMISSION DU BAPE**

**DANS LE CADRE DE
L'ENQUÊTE SUR L'ÉTAT DES
LIEUX ET LA GESTION DES
RÉSIDUS ULTIMES AU QUÉBEC**

14 MAI 2021



Mine urbaine

Repérer, créer, transmettre

**Présenté par les cofondatrices de la
Mine urbaine**

Myriam D. Jutras
Geneviève Dagneau
Anne-Marie de Medeiros

PRÉAMBULE

La Mine urbaine est une OBNL dont la mission est d'accompagner la société dans la transition de ses modes de consommation et réduire la quantité de déchets qui trouve le chemin de l'enfouissement. Sa vision étant de mettre en place une nouvelle filière de traitement des déchets basée sur les principes de l'économie circulaire, en réintroduisant les déchets dans les processus de fabrication, l'enquête sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes au Québec est directement liée à ses activités.

Établie depuis longtemps, la collecte des ordures ménagères par camions bennes a amené le citoyen à considérer tout objet n'ayant pas de valeur à ses yeux comme un déchet dont il peut se départir facilement et rapidement. Cette forme de collecte, autrefois utile en raison des odeurs et de tous les problèmes rattachés, devient presque insensée avec la venue de la collecte séparée et l'introduction de la collecte de matière organique. Cette forme de collecte, plutôt primitive n'incite pas le citoyen à percevoir la valeur potentielle de l'objet désuet ou brisé dont le citoyen désire se départir, elle est une solution facile qui n'encourage pas à trouver un moyen plus durable pour la fin de vie de l'objet qui, dans bien des cas, pourrait resservir à d'autres usagers ou même à d'autres usages.

Il devient alors très difficile de connaître la valeur exacte de ce qui trouve le chemin de l'enfouissement. Il nous apparaît évident qu'il faut se pencher plus en détail sur le contenu de ce que les citoyens mettent aux poubelles. Cette étape exige des efforts concertés afin d'obtenir les données les plus précises possible sur le type, la quantité et la qualité des rebuts produits sur chaque territoire. La Mine urbaine se propose de faire cette étape de caractérisation dans un quartier ciblé sur le territoire de Laval pour obtenir ces données et ainsi évaluer plus précisément la valeur de ce qui peut se retrouver aux ordures de même que de commencer un processus d'idéation pour trouver des débouchés à cette matière.

Le déploiement des écocentres a permis de récupérer plusieurs types de matières, de résidus ou d'objets afin d'éviter l'enfouissement ce ceux-ci mais n'a pas permis pour le moment de modifier en profondeur le comportement des citoyens à l'égard de la matière et des objets qui peuvent être réparables ou réutilisables ni d'en créer une valeur ajoutée.

La modification de la collecte des ordures et l'ouverture des écocentres sur le territoire Lavallois, se veut une manière justement d'accompagner le citoyen dans un changement d'habitudes relié à la façon de se débarrasser de tout objet ou matière jugée non utile, mais selon nous est une bonne première étape mais devra être suivi par d'autres actions qui vont permettre de tirer une plus grande valeur de ces objets et de cette matière.

Forte de ses connaissances en éco conception, l'équipe de la Mine urbaine croit pouvoir aider à révéler le potentiel caché dans cette matière et établir une nouvelle filière de valorisation de la matière résiduelle.

MISE EN CONTEXTES

En faisant un portrait plus précis de la matière résiduelle qui se trouve sur le territoire cela permettra de se pencher sur les manières de collecter cette matière. Selon nous, il faut revoir les moyens utilisés pour éviter le mélange des matières et la contamination dès le départ. Il faut réfléchir à de nouvelles options permettant aux citoyens comme aux entreprises de pouvoir facilement déposer la matière à valoriser de manière à ce qu'il soit facile de la collecter sans augmenter les coûts pour l'entreprise ou pour la ville qui paie pour le système de collecte.

La Mine urbaine veut donc travailler en co-création avec les parties prenantes de la collecte et les entreprises sur le territoire pour réfléchir au processus à mettre en place afin qu'il soit bénéfique pour tous.

En deuxième lieu, la Mine urbaine veut profiter de l'essor de l'économie verte et de l'économie circulaire pour faire de la recherche-action et intégrer le fruit des recherches universitaires dans la valorisation de la matière. Par exemple, collaborer avec les CTTÉI et les facultés de design, la chaire de recherche sur la valorisation de la matière résiduelle (CRVMR) ou le Centre de recherche interuniversitaire sur l'économie circulaire (CRIÉC) pour orienter la recherche sur les matières qui sont plus présentes sur le territoire et développer des débouchés selon l'exemple de l'introduction du verre implosé (Verrox) dans le béton mais pour d'autres matières telle la porcelaine, la céramique, le caoutchouc, etc.

Toutes ces démarches ont pour but de contribuer à diminuer le tonnage de matière qui devient un résidu ultime et qui doit se retrouver à l'enfouissement.

RECOMMANDATIONS

Cartographier et caractériser le type et la quantité de matière présente sur un territoire donné par différents moyens

- Créer un répertoire de données sur la matière résiduelle issue de la collecte du bac noir, de la collecte mensuelle des encombrants, de la collecte ou des points de dépôts des CRD et des écocentres;
- Photographier ce que les citoyens mettent en bord de rue lors de la collecte mensuelle des encombrants;
- Créer des points de collecte proches des citoyens (endroits fréquemment fréquentés tels que centre communautaires, églises, centre d'achats, etc.);
- Créer des événements ponctuels où on invite les citoyens à venir porter leurs objets;
- Travailler de concert avec des entreprises afin qu'ils deviennent des points de dépôt pour le type d'objets qu'ils vendent;
- Travailler avec les entreprises du territoire afin de quantifier et qualifier leurs rebuts (comme les symbioses qui se développent);
- Mettre en place une table de concertation des parties prenantes du secteur de la production et de la valorisation pour harmoniser les pratiques et travailler en synergie pour développer une nouvelle filière de fabrication sur le territoire.

Éviter la contamination et le mélange des matières

- Mettre en place des mesures incitatives pour encourager le développement de produits composés d'une seule matière ou facilement séparable
- Multiplier les points de dépôts et de collecte des objets qui pourraient être revalorisés ou réparés (ustensiles, outils, jouets, objets décoratifs (cadres, tables, tablettes, bancs, tabourets, etc.)) ici on peut travailler autant avec les organismes communautaires, les lieux de culte, les centres commerciaux selon les types d'objets;
- Offrir aux citoyens et aux entreprises des compensations pour les gestes bénéfiques comme les dons d'objets (rabais selon le poids donné ou pourcentage sur un achat auprès d'un fabricant ou artisan recycleur, revalorisateur);
- Faire des collectes spécifiques à chaque matière avec des plus petits moyens de transport (plus légers, moins polluants, possibilité de réutiliser le même

moyen de transport plusieurs fois dans la même semaine ou dans le même mois pour ramasser des matières différentes);

- Éviter de transporter les matières loin de leur point de collecte en trouvant des usages ou en développant les moyens de la transformer à proximité;

Encourager la réparation des objets

- Travailler de concert avec les entreprises pour développer des produits plus facilement valorisable (plus recyclables, plus réparables, plus réutilisables);
- Mettre en place des mesures de soutien pour encourager les citoyens à réparer plutôt que d'acheter un nouvel objet (surtaxe à la consommation ou incitatifs encourageant la réutilisation et la réparation, etc.);
- Informer et sensibiliser le citoyen sur les enjeux liés à l'enfouissement et les impacts de la production de nouveaux biens;
- Créer un regroupement des entreprises qui se spécialisent dans la réparation d'objets et leur donner accès aux pièces provenant des articles donnés ou collectés;
- Offrir des formations de type enseignement professionnel pour transmettre les connaissances concernant la réparation des divers types de matières;
- Faire des événements comme des « réparathons » pour sensibiliser et informer la population sur les possibilités existantes et à venir
- Supporter l'impression 3D pour la réparation de divers articles et inciter les entreprises à mettre à disposition les dessins techniques des pièces afin de faciliter ces réparations;

Encourager toutes les formes de réutilisation

- Réviser la hiérarchie des 3R-V en faisant remonter la valorisation de la matière avant le recyclage permettant ainsi d'allonger la durée de vie d'une matière avant son recyclage;
- Développer un processus clair pour chaque type de matière et chaque type d'objets permettant aux citoyens de savoir par quelle étape commencer (réutilisation, réparation, recyclage);
- Promouvoir le principe de l'écoconception dès la phase de l'idéation d'un produit et surtout avant sa mise en production et favoriser cette approche dans le processus de valorisation des matières résiduelles de type encombrant ou CRD avant même la phase du recyclage;

Recommandations spécifiques aux municipalités et instances gouvernementales

- Interdire la mise en place de nouveau site d'enfouissement et plutôt de développer un nouveau secteur d'activité de la "Valorisation" de la gestion des matières résiduelles;
- Les municipalités du Québec devraient encourager et favoriser (de part une meilleure collaboration, un partage d'information, de ses ressources matérielles et sa logistique de transport) la mise en place d'initiative de valorisation des encombrants auprès des organismes d'économie sociale locaux créant ainsi de nouvelles opportunités d'affaires innovatrices et la de création d'emploi;
- De façon générale, les municipalités n'offrent pas beaucoup d'occasion de maillage avec les organismes locaux (centre de valorisation, ressourceries, centre d'entraide, etc) dans le secteur de la gestion des matières résiduelles;
- Faciliter l'accès aux aides financières et des programmes d'accompagnement aux organismes (OBNL) et aux entreprises qui souhaitent démarrer des projets d'affaires dans la valorisation des matières résiduelles de type encombrant, rebuts du secteur industriel et commercial ainsi qu'avec les matières résiduelles du CRD.

CONCLUSION

Un travail colossal doit être amorcé pour modifier les comportements insensés qui ont été engendrés par la collecte des ordures ménagères établie au siècle précédent, pour relever les défis du 21^e siècle il faut se pencher sur tous les aspects de cette manière de faire et repenser de fond en comble toutes les étapes qui concerne toute matière en fin de vie chez un citoyen ou une entreprise. En considérant cette matière comme une ressource, cela permettra de développer une nouvelle filière économique. En appliquant à cette nouvelle filière les principes du développement durable, d'économie circulaire, de responsabilités sociales des entreprises, cette filière créera non seulement des emplois divers mais pourrait possiblement devenir la première filière d'économie régénérative!